

## L'année sabbatique après la licence ?

Par **Elfyra**, le **09/04/2024** à **18:25**

Bonjour à tous,

Je vais tenter d'être brève et de résumer mon propos : j'ai effectué une année sabbatique que je regrette.

Pour être un peu plus précise, après une licence en droit dont j'ai validé les deux premières années sur les trois effectuées j'ai décidé de tout quitter et de prendre une année sabbatique. Bon, craché de cette manière ça paraît stupide mais je rêvais depuis le lycée de partir vivre 1 an à l'étranger et je souhaitais me réorienter depuis ma première année en droit.

Je suis restée en droit par confort. Je suis la première de ma famille à aller à l'université, on était fiers ; puis j'ai eu une mention en première année, j'ai validé ma deuxième sans trop de dégâts, mais la troisième année fut fatale car j'étais démotivée et ne me voyais pas poursuivre des études juridiques. J'ai bien réfléchi avant de tout arrêter, et c'est sans regret que j'ai commencé à préparer mon année à l'étranger à la fin de ma licence.

Malheureusement, je suis restée 1 mois là-bas, fait quelques missions bénévoles mais j'ai été contrainte de rentrer pour des motifs personnels. Je l'ai vécu comme un échec. J'ai tenté de vite rebondir, pour ne pas perdre mon temps et je suis allée travailler 3 mois à Paris grâce à une opportunité. À la fin de mon contrat, je suis revenue dans la petite campagne isolée chez mes parents et suis tombée très malade donc j'ai dû rester 2 mois enfermée à faire des analyses. Depuis, j'ai emménagé dans une plus grande ville afin de trouver du travail. En parallèle je fais mes candidatures pour la fac afin d'espérer reprendre une L2 ou une L3 dans un autre cursus.

Cette année fut tumultueuse et aux antipodes de ce que j'avais imaginé. Bien sûr, j'ai essayé comme je pouvais de la rendre attractive et de lui trouver un sens (rdv bilan de compétences + atelier de réorientation notamment). Mais l'année n'est pas finie et au fond, j'ai dû mal à me convaincre des bénéfices de celle-ci. Je suis heureuse et pressée de me réinscrire en fac mais je ne parviens pas à trouver les mots justes pour expliquer cette pause sans qu'on pense, au fond, que j'ai juste perdu mon temps et que c'était immature.

Bien sûr - et pour nuancer mon propos du début - j'ai conscience d'avoir appris beaucoup de choses sur moi-même, j'avais besoin d'oser faire des choix qui m'appartiennent et de toute évidence j'aurai eu des remords de ne pas faire ce "break". Alors, je sais que mon problème n'a rien de juridique mais je suis preneuse et à l'écoute attentive de vos conseils, témoignages et points de vue.

Merci, belle soirée !

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/04/2024** à **20:40**

Bonsoir

[quote]

j'ai conscience d'avoir appris beaucoup de choses sur moi-même, j'avais besoin d'oser faire des choix qui m'appartiennent et de toute évidence j'aurai eu des remords de ne pas faire ce "break".

[/quote]

Il ne faut en effet pas regretter d'avoir fait ce break car vous en aviez besoin.

Il est simplement dommage que vous n'ayez pas demandé une année de césure à votre université. Toutefois, vu que vous n'avez pas pu terminer votre mission, cela n'aurait finalement pas changé grand chose.

Je pense que vous pouvez tout de même mettre en valeur votre courte expérience de bénévolat et votre expérience pro.

Et pour vous rassurer en ce qui concerne les candidatures en Master, c'est surtout les notes de L3 qui seront regardées par le jury.

Il ne faut pas vous culpabiliser et conserver votre énergie pour votre reprise d'étude.

Si vous avez des questions sur les cours, les TD ou sur votre orientation, n'hésitez pas à créer des sujets sur le forum. Nous serons toujours ravis de vous aider

Par **Floris22**, le **09/04/2024** à **21:29**

Bonjour

Une année sabbatique, pourquoi pas, mais ce n'est pas une année perdue. Vous avez acquis différentes compétences et vous avez découvert la vie d'un salarié. Tout ça, c'est votre point fort qu'il faut mettre en avant dans une lettre de motivation.

Il faut mettre en avant la maturité que vous avez gagné, celle qui permet de se remettre en question pour aborder les problèmes de différentes façons, en changeant de regard sur le monde pour le faire changer et pour remarquer qu'il a des aspects différents suivant le regard posé.

Par **Lorella**, le **09/04/2024** à **21:44**

Bonsoir,

Ne vous souciez pas de votre échec et du regard des autres. C'est une expérience que vous

avez tentée et qui n'a pas réussi. Peut-être une aventure mal préparée, pas bien accompagnée.

Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin (proverbe africain)

Aujourd'hui vous souhaitez ouvrir une nouvelle voie. Consacrez-vous à cela en prenant en compte votre parcours, vos forces et vos faiblesses.

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/04/2024** à **07:38**

[quote]

Peut-être une aventure mal préparée, pas bien accompagnée.

[/quote]

D'où l'intérêt de passer par le dispositif de l'année de césure lorsqu'on souhaite faire un break durant ses études.

Malheureusement en France, il y a peu de communication sur ce sujet car ce n'est pas encore dans nos mœurs contrairement aux pays nordiques ou anglo-saxon où la césure est très courante et même parfois encouragée.